



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens ce **8<sup>e</sup> jour du mois de février 2016**, à 18 h 30 sous la présidence du maire, Monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson  
MM Rémi Whittom  
Christian Grenier  
Alain Delarosbil  
Frédéric Delarosbil  
Hébert Huard

Sont également présents Monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier, Madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière ainsi que Madame Marie-Andrée Henry, assistante greffière.

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

### **2- CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

### **2016-02-22 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des 11 janvier, 25 janvier et 1<sup>er</sup> février 2016
5. Dépôt de documents et de correspondance
  - a. Déclarations des intérêts pécuniaires des élus
6. Avis de motion règlement 2016-422 modifiant le règlement de zonage
7. Avis de motion règlement 2016-423 modifiant le règlement de zonage
8. Autorisation – Appel d'offres public – Services bancaires
9. Contribution- Usagers de la ville de Paspébiac aux activités de piscines intérieures de la région
10. Autorisation – Actualisation de l'étude sur le projet de la rue du Banc
11. Modification – Règlement 2007-295 – Application des crédits de taxes
12. Modification – Résolution 2016-01-07 - Tarification des services des loisirs
13. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier
14. Modification- règlement 2015-405 décrétant une dépense de 105 500\$ , un emprunt de 85 700\$ et une affectation de 19 800\$ à la dépense anticipée
15. Approbation budgétaire 2016 – OMH – 56 logements
16. Approbation budgétaire 2016 – OMH – 180 5<sup>e</sup> Rue
17. Rapport des conseillers
18. Adoption des comptes à payer
19. Suivi du budget
20. Affaires nouvelles
21. Période de questions des citoyens au président du conseil
22. Levée de la séance

Il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

**2016-02-23      4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 11 JANVIER, 25 JANVIER ET 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2016**

---

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, fait le suivi des procès-verbaux des 11 janvier, 25 janvier et 1<sup>er</sup> février 2016. La lecture des procès-verbaux est exemptée puisque les conseillers ont reçu une copie il y a au moins 24 heures. Il est proposé par **Madame Gina Samson** et résolu que ces procès-verbaux soient adoptés tel qu'ils ont été rédigés.

**Adoption unanime**

**5- DÉPÔT DE DOCUMENTS OU DE CORRESPONDANCE**

---

- a. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus.

**2016-02-24      6- AVIS DE MOTION REGLEMENT 2016-422 MODIFIANT KE RÈGLEMENT DE ZONAGE À LA FAVEUR D'UN AJOUT D'USAGE 13 PORTANT SUR L'HABITATION FAMILIALE DANS LA ZONE 211-M**

Avis de motion est donné par **Monsieur Christian Grenier** de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil municipal du règlement 2016-422 modifiant le règlement de zonage afin de permettre l'usage numéro 13 (habitation multifamilial) dans la zone 211-M.

**2016-02-25      7- AVIS DE MOTION REGLEMENT 2016-423 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE EA LA FAVEUR D'UN AJOUT 434 UN ATELIER DE RÉPARATION DE VÉHICULES DANS LA ZONE 205-M**

Avis de motion est donné par **Monsieur Hébert Huard** de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil municipal du règlement 2016-423 modifiant le règlement de zonage afin de permettre l'usage numéro 434 (atelier de réparation de véhicule) dans la zone 205-M.

**2016 -02-26      8- AUTORISATION D'UN APPEL D'OFFRES PUBLI CONCERNANT LES SERVICES BANCAIRES**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac, comme toutes les villes et municipalités du Québec est tenue de respecter les législations et réglementation sur l'adjudication contractuelle;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac doit permettre par voie d'appel d'offres public l'accès à un maximum de soumissionnaires;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac ira en appel afin de renouveler ses services bancaires et financiers;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** et appuyé par **Madame Gina Samson** et résolu que le conseil de ville autorise le service de la trésorerie et des finances de préparer l'appel d'offre concernant les services financier de la ville afin que la direction générale puisse procéder à l'appel d'offres public d'ici la fin du printemps.

**Adoption unanime**

**2016-02-27      9 - CONTRIBUTION DE LA VILLE AUX USAGÉS DE PASPÉBIAC**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac débourse un montant annuel pour favoriser la participation de citoyens et résidants de la ville aux activités aquatiques à la piscine de Bonaventure;

**CONSIDÉRANT QU'**une demande a été transmise par une citoyenne visant à augmenter la participation municipale de Paspébiac de façon à assurer un remboursement de 50% des coûts à une activité aquatique, exception faite pour les coûts d'accès au bain libre, a Bonaventure;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Monsieur Rémi Whittom** et appuyé par **Monsieur Christian Grenier** que les membres du conseil mandatent le service de la trésorerie et des finances a ajuster les critères de remboursement des citoyens et citoyennes de Paspébiac qui participent à une activité aquatique à la piscine de Bonaventure à un remboursement de 50% du coût jusqu'à un maximum de soixante-quinze (75\$) dollars par activité. L'ajustement s'applique pour les activités à partir de l'année 2016.

**Adoption unanime**

**2016-02-28      10- AUTORISATION AFIN D'ACTUALISER L'ÉTUDE SUR LE PROJET DE LA RUE DU BANC**

---

**CONSID.RANT QUE** la ville de Paspébiac souhaite restaurer ses installations sanitaires sur la rue du Banc, (l'ancienne 3<sup>e</sup> rue Sud);

**CONSIDÉRANT QU'**un premier projet a été déposé en 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet doit être actualisé pour être déposé à des fins de subventions;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet répondra à une mise aux normes et à une amélioration significative de la qualité environnementale;

---

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** de mandater la direction générale de procéder à l'établissement d'un protocole d'entente avec la firme Roy Consultants afin d'actualiser les plans définis en 2012.

**Adoption unanime.**

**2016-02-29      11- MODIFICATION**  
**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

---

CONSIDÉRANT QUE le programme de développement économique de la ville de Paspébiac a un coût croissant sur le budget municipal;

CONSIDÉRANT QUE le budget à ce programme a plus que doublé au cours des cinq dernières années;

CONSIDÉRANT QUE le volet immobilier du programme sera réservé exclusivement au secteur résidentiel;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Hébert Huard** et appuyé **Monsieur Frédéric Delarosbil** par de modifier ledit programme de façon à ce que les crédits de taxes au volet immobilier s'applique à la nouvelle construction résidentielle à un taux de 100% l'année de construction et de 50% l'année suivant la construction et pour le premier achat d'une habitation résidentielle à Paspébiac, 25% de crédit de taxe l'année de l'achat et applicable sur les taxes générales associées à la nouvelle acquisition résidentielle.

**Adoption unanime**

**2016-02-30      12- MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2016-01-07 –**  
**PORTANT SUR LA TARIFICATION AUX SERVICES**  
**DES LOISIRS**

CONSIDÉRANT QUE des discussions ont eu cours concernant l'adoption de la résolution 2016-01-07 concernant les tarifications aux services du Sport et de la Famille;

CONSIDÉRANT QU'IL serait plus pratique de présenter des tarifs plus précis;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Christian Grenier** que le conseil autorise les modifications suivantes portant sur les heures de location à l'aréna municipale.

Location horaire en journée (avant 18h00) 55\$ taxes incluses  
Location horaire en soirée (après 18h00) 115\$ taxes incuses

**Adoption unanime**

**2016-02-31**      **13- PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU  
ROUTIER MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil**, appuyé par **Monsieur Rémi Whittom** que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 14 913 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

**Adoption unanime**

**2016-02-32**      **14- MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT  
UNE DÉPENSE DE 105 500\$ D'UN EMPRUNT DE 85 700\$ ET D'UNE  
AFFECTATION DE 19 800\$ À LA DÉPENSES ANTICIPÉE POUR  
LE REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

**ATTENDU QU'**Hydro-Québec a lancé un programme de subvention aux municipalités concernant le remplacement de l'éclairage public au DEL;

**ATTENDU QUE** dans cette perspective, une économie d'énergie des infrastructures serait éminente ;

**ATTENDU QUE** l'économie qui sera réalisée permettra de retrouver la valeur des investissements ;

**ATTENDU QUE** les travaux et les équipements pour le remplacement de l'éclairage public sur le territoire de la ville de Paspébiac, dont le coût est estimé à 105 500 \$, est admissible au volet éclairage public a DEL du programme d'Hydro-Québec pour un montant de 19 800 \$ soit 60 \$ par luminaires pour 330 luminaires ;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 9 février 2015;

**ATTENDU QUE** la présente résolution vise à modifier l'article 3 du règlement 2015-405 visant à préciser la nature de l'emprunt de 85 700 \$ et l'affectation d'un montant de 19 800 \$ à même le fonds général de la ville afin de respecter la dépense globale dudit projet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Hébert Huard**, appuyé par **Monsieur Rémi Whittom** et résolu à l'unanimité que le règlement d'emprunt 2015-405 décrétant une dépense de 105 500 \$ et un emprunt de 85 700 \$ et d'une affectation de 19 800 \$ à même le fonds général de la Ville, pour le remplacement de l'éclairage public sur le territoire de la ville de Paspébiac et décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le conseil est autorisé à réaliser les travaux relatifs au remplacement de l'éclairage public sur le territoire de la Ville selon les estimations détaillées des coûts des équipements et des travaux, et ce, préparés par Berthelot Entreprise Électrique Inc., lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexe A.

#### **ARTICLE 2**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de cent cinq mille cinq cents dollars (105 500 \$) aux fins du présent règlement.

#### **ARTICLE 3**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de quatre-vingt-cinq mille sept cents dollars (85 700 \$) sur une période de vingt (20) ans et d'une affectation de dix-neuf mille huit cents dollars (19 800 \$) à même le fonds général de la Ville sur une période de cinq ans afin d'assurer le paiement total de la dépense décrétée.

#### **ARTICLE 4**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

#### **ARTICLE 5**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

#### **ARTICLE 6**

Le conseil affectera à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement, notamment la subvention du programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec s'élevant à 19 800 \$.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

#### **ARTICLE 7**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

#### **Adoption unanime**

#### **2016-02-33      15- APPROBATION BUDGÉTAIRE 2016 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION- 56 LOGEMENTS**

Il est proposé par **Monsieur Hébert Huard**, appuyé par **Monsieur Christian Grenier** et résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires 2016 pour les cinquante-six (56) logements de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) soient approuvées et que la Ville participe à la hauteur de 10 %, soit pour un montant de 29 102,00 \$.

Que la ville de Paspébiac s'engage à assumer sa quote part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacements, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) et plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures (PQI).

**Adoption unanime**

**2016-02-34      16- APPROBATION BUDGÉTAIRE 2016 OMH- 18 RUE DESROCHES**

Il est proposé par **Monsieur Rémi Whittom**, appuyé par **Madame Gina Samson** et résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires 2016 pour les logements de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) situés au 180, 5<sup>e</sup> Rue soient approuvées et que la Ville participe à la hauteur de 10 %, soit pour un montant de 608,77 \$.

**Adoption unanime**

**2016-02      17- RAPPORT DES CONSEILLERS**

---

Remi Whittom conseiller siège no 1 :

1. **Complexe sportif** – Le dossier du complexe sportif avance nous tiendrons une première rencontre sous peu. Quant aux travaux ils devraient commencer ;a la fin du printemps
2. **Festival du crabe** - Nous préparons la 10<sup>e</sup> édition, ce sera une année spéciale on vous en parlera davantage à une prochaine réunion.
3. **Bantam** – Le tournoi tenu en fin de semaine a réuni une soixantaine de bénévoles, nous leur devons des félicitations ainsi qu'aux organisateurs.

Christian Grenier conseiller siège no 2 :

1. **Sécurité incendie** - Aucune intervention au cours du dernier mois et depuis le début de l'année.
2. **Comité inter-municipal en Sécurité Incendie** : Une rencontre du comité inter-municipal a eu lieu le 27 janvier dernier où les membres ont particulièrement discuté des résultats au budget d'opération de 2015 ainsi que du budget prévisionnel d'opération 2016. Les besoins en équipements et le recrutement de nouveaux pompiers ont aussi fait partie des discussions lors de cette rencontre.
3. **Festival du crabe** : Une rencontre des membres du comité organisateur s'est tenue le 28 janvier dernier où il a été évidemment question de la préparation de l'édition 2016.
4. **Table de travail et préparatoire** : J'ai assisté aux tables de travail mais j'ai dû m'absenter de la table préparatoire du présent conseil.
5. **Mention de félicitations** : Je tiens à souligner le travail exceptionnel du comité organisateur du tournoi Bantam et toutes catégories qui vient de se terminer. Encore une fois cette année, le comité organisateur composé de plusieurs bénévoles sous la gouverne de Monsieur Steve Bolduc ont fait de ce tournoi un succès. Quinze(15) équipes y participaient dans 3 catégories. À noter que le partenariat entre le tournoi Bantam et le hockey-mineur a permis d'amasser un montant de 2 000 \$ dollars aidant évidemment l'association du hockey-mineur à conserver entre autres des tarifs d'inscription à chaque année à son plus bas possible et ainsi donner accès à plus de jeunes au hockey-mineur. Je tiens aussi à souligner que le tournoi Bantam paie aussi à chaque équipe de l'association du hockey-mineur de Paspébiac une

inscription à un tournoi à chaque année. Ce qui représente encore une fois un montant avoisinant les 2 000 \$ dollars. Ce tournoi en plus d'avoir des retombées économiques n'ont négligeables chez-nous, amène près de 4 000 \$ dollars par année d'argent neuf à l'association du hockey-mineur local.

Alain Delarosbil conseiller siège no3 :

J'ai assisté à toutes les rencontres et réunions que le conseil a tenues au cours du mois dernier.

1. **Camping-** J'ai participé à une rencontre sur l'avenir et le développement de notre camping municipal. Nous envisageons l'aménagement de nouveaux sites afin de répondre entre autres aux nombreux campeurs qui souhaitent un site.
2. **Refonte internet** – J'ai informé et proposé une formation sur la refonte de site internet à deux de nos employés de la ville.
3. **Lac à l'Épaule** - J'ai participé avec les membres du conseil à une rencontre d'une journée complète sur la planification de dossier pour l'année, la rencontre s'est tenue le 1<sup>er</sup> février.
4. **MDM-Unipêche.**

Gina Samson conseillère siège no 4

Comme mes collègues conseillers, j'ai assisté aux séances régulières, extraordinaires et de travail du conseil pour le dernier mois.

1. **Maison des jeunes;** Comme le grand déménagement se fera au printemps seulement, nous sommes toujours à la recherche de meubles ou encore de peinture.
2. **Comité Politique culturelle** Lundi, le 18 janvier, le comité visant la mise à jour de la politique culturelle s'est réuni et différentes idées sont ressorties quant à de nouvelles activités à offrir à la population. Notre prochaine rencontre est prévue le 22 février, lors de laquelle nous procéderons, entre autres, à la préparation d'un bottin d'artistes et artisans locaux originaires de Paspébiac. Il s'agira d'en faire un inventaire et rendre ce document accessible pour des activités ultérieures.
3. **Site Historique** Le Banc de Pêche de Paspébiac fêtera ses 250 ans en 2016 et pour ce faire, différentes activités seront organisées pour souligner cet événement. Le 29 janvier dernier, se tenait donc un 5 à 7 d'informations visant à dévoiler la programmation du voyage à l'Île Jersey prévu pour le mois de mai prochain. Pour les gens intéressés, il s'agit de contacter le directeur du Site, Monsieur Thomas Martens ou encore le président du conseil d'administration, Monsieur Fernand Alain.
4. **Autres informations** Lundi, le 1<sup>er</sup> février, le conseil s'est réuni toute la journée afin de revoir les dossiers prioritaires pour la Ville et de travailler à les concrétiser. Divers intervenants impliqués directement dans ces dossiers furent rencontrés lors de cette même journée. Finalement, comme à l'habitude, j'invite les gens concernés par l'un ou l'autre des dossiers qui me sont confiés, à me faire part de leurs questionnements ou encore mieux de leurs bonnes idées.

Hébert Huard conseiller siege no 5

1. **OMH** - J'ai assisté au dernier conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation, il a été question de demande pour un logement, il a aussi été question de fusion à l'intérieur du réseau de l'OMH et la direction travaille à la mise au point de plans d'urgences en cas de catastrophe.
2. J'ai aussi participé à la journée du 1<sup>er</sup> février  
Merci bonne soirée.

Frederic Delarosbil conseiller siege no 6

1. Bonsoir, en janvier j'ai eu peu de dossiers, les dossiers d'infrastructures sont à venir et j'ai participé à toute les rencontres et assemblée spéciales qui ont été tenue en janvier et au début du mois de février, MERCI.

**2016-02-35      18- ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

---

Il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de janvier 2016 au montant de **193 055,74 \$** soient approuvés pour paiement.

**2016-02-36      19- SUIVI DU BUDGET**

---

Il est proposé par Monsieur Hébert Huard et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 31 janvier 2016 soit adopté.

**2016-02            20- AFFAIRES NOUVELLES**

---

**2016-02            21- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL**

---

**2016-02-37      22- LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** de lever la séance extraordinaire.

Il est 19h50.

---

Paul-Arthur Blais , maire  
Ville de Paspébiac

---

Paul Langlois, greffier  
Ville de Paspébiac